MAISON PAINCHAUD

2015
2016

RAPPORT ANNUEL

MOT DU PRÉSIDENT

RESPECT… DE LA RESPONSABILITÉ… CHRONIQUE D'UN PASSEUR

Le devoir de respect est à la base du vivre en commun. Tous les individus sont différents par définition, et cette différence appelle au respect. Cela vaut tant pour les individus d'une même famille qu'entre inconnus d'un même pays ou de pays étrangers. C'est l'être humain lui-même qui commande le respect.

D'ailleurs, de tout temps et partout, les gens ont jugé bon de créer des institutions qui, en principe, devraient favoriser une vie collective harmonieuse. C'est ainsi qu'au fil des siècles, on a vu apparaître des formes diverses de gouvernement et de religion, deux pôles dont découlent en général les autres institutions. Alors, une question se pose-t-elle sur notre obligation d'étendre notre respect à toutes ces institutions créées par les hommes de tous les pays, de toutes les couleurs et de toutes les tendances ? Je ne le pense pas; du moins, je ne crois pas qu'elle se pose automatiquement, car une institution doit mériter le respect; elle doit nécessairement se rendre respectable. Nous n'avons pas à respecter l'immonde qui émane des gestes et de l'idéologie d'une création humaine, car les institutions ont été mises en place par l'homme, au sens étroit d'homme – tout cela parce que, hélas ! très peu de femmes sont à l'origine d'institutions.

Certaines institutions nous invitent ainsi au respect conditionnel. Bien que créées par des hommes, elles ne doivent surtout pas, quoi qu'en disent leurs promoteurs, bénéficier de passe-droit; elles doivent se rendre respectables tout autant par leur action que par les idées qu'elles véhiculent. En somme, ce principe peut s'appliquer à tout groupe de femmes ou d'hommes qui travaillent ensemble dans un milieu dont ils ou elles connaissent la mission et les valeurs, ce qui inclut l'éthique et les comportements souhaités, qu'ils ou elles décident d'afficher et d'assumer.

Ces personnes doivent, par leurs actions, gagner le respect en tant que groupe, mais surtout en tant qu'individus, en acceptant d'assumer les conséquences de leurs décisions. C'est d'ailleurs ce respect donné aux individus qui construit le respect qu'on daigne accorder au milieu auquel ils appartiennent.

Soyons donc vigilants dans nos décisions qui très certainement, tôt ou tard, soit nous apporteront une marque de respect, soit laisseront une marque déplorable dans le respect chèrement acquis au fil des années.

Je profite enfin de cette tribune pour renouveler mon attachement à cette organisation et pour reformuler ma reconnaissance au personnel et à tous mes collègues du C. A.

Marc Tremblay, *Président*

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSOLIDATION DES ACQUIS

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel de La Maison Painchaud pour l'année s'étant terminée le 31 mars 2016. Cette année en fut une de consolidation des acquis et des équipes de travail, à commencer par l'équipe des cadres, qui est maintenant composée de Mme Annie Leclerc, coordonnatrice des finances et de l'administration, de Mme Sophie Charrois, directrice clinique, et de moi-même. C'est grâce à l'appui de mes précieuses collaboratrices, à leur expertise et à leur engagement dans la mission de notre organisation que nous avons pu atteindre nos objectifs. Je les remercie du fond du cœur de partager cette aventure avec moi.

L'année 2015-2016 confirme encore une fois la capacité de La Maison Painchaud d'évoluer et la souplesse de notre personnel. D'abord, l'année a été marquée par un changement de notre image : notre logo, notre matériel publicitaire et notre site Web ont tous été réinventés dans le but d'être mieux alignés sur notre mission : la réinsertion sociale. L'humain étant au cœur de nos préoccupations, il était nécessaire que cela se reflète dans notre logo. Nous sommes très fiers des résultats.

Sur le plan de nos installations, nous avons poursuivi les travaux de réaménagement en rendant notre milieu de vie encore plus chaleureux et davantage au goût du jour. Les résultats sont magnifiques!

En ce qui a trait à nos taux d'occupation, nous nous en tirons haut la main! Pour l'hébergement fédéral et le suivi en milieu ouvert, nous avons maintenu le cap sur nos objectifs toute l'année. À l'hébergement provincial, malgré un début d'année précaire, les efforts et la constance de notre directrice clinique à l'Établissement de détention de Québec de même que notre participation à divers événements promotionnels ont fait leur œuvre : partant d'un taux modeste, nous sommes arrivés à des résultats dépassant nos attentes. De nouvelles activités ont aussi vu le jour en 2015-2016. Parmi celles-ci, un programme thérapeutique intitulé « Virage » a été mis sur pied, des activités de zoothérapie et de pleine conscience se sont ajoutées au calendrier mensuel, sans oublier la soirée de Noël qui s'est déroulée à l'Aquarium du Québec : celle-ci fut une grande réussite, apportant joie et douceur dans le cœur de nos résidents et de notre personnel.

C'est une autre belle année qui prend fin à La Maison Painchaud. Une année couronnée de succès sur plusieurs plans. À titre de directrice générale, je me sens privilégiée de travailler dans une organisation comme la nôtre. La réinsertion sociale étant encore aujourd'hui l'objet de tabous et de préjugés, je suis épatée par la résilience de notre personnel et de nos résidents. Il faut croire en l'humain et avoir un esprit combatif pour évoluer dans notre organisation. Depuis près de 50 ans, stimulée par l'engagement de ses ressources, La Maison Painchaud poursuit sa mission et contribue à la protection de notre communauté.

À tous nos membres du personnel, stagiaires, bénévoles, partenaires et administrateurs, je dis MERCI !

Christine Lamarche, *Directrice générale*

MISSION ET OBJECTIFS DE LA MAISON PAINCHAUD

MISSION

La mission de La Maison Painchaud est de favoriser la réinsertion sociale des contrevenants adultes tout en assurant la protection de la société.

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

- L'excellence des services rendus à la clientèle
- La satisfaction des partenaires
- Le maintien et la promotion de l'image de l'organisme
- L'engagement des membres du personnel

Le personnel assure un service professionnel, et ce, tout au long du suivi de sa clientèle. De plus, l'organisme vise constamment à travailler de concert avec les différentes ressources susceptibles de contribuer à l'atteinte de sa mission de réinsertion sociale.

La Maison Painchaud se fait un point d'honneur de satisfaire les exigences de ses bailleurs de fonds, soit le ministère de la Sécurité publique du Québec et le Service correctionnel du Canada, et d'assurer son double mandat de surveillance et de relation d'aide vis-à-vis de sa clientèle.

IDENTITÉ VISUELLE

LA SYMBOLIQUE DE NOTRE LOGO

- L'humain, qui est au cœur de nos préoccupations et de nos interventions.
- Le symbole de l'infini, qui représente l'espoir.
- Le cœur, puisqu'il faut être animé d'une passion pour la réinsertion sociale pour travailler auprès d'une clientèle qui est souvent l'objet de préjugés.
- Le *M* et le *P* de Maison Painchaud, qui sont subtilement intégrés au logo.
- L'armure (les mécanismes de défense) que notre clientèle porte quand elle arrive et que nous tentons d'assouplir par nos interventions.

MAISON PAINCHAUD

PORTRAIT DE L'ANNÉE 2015-2016

La Maison Painchaud travaille en partenariat avec les services correctionnels du Québec et du Canada, et ce, dans le respect des conditions imposées par les tribunaux, par la Commission québécoise des libérations conditionnelles et par la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

Au cours de l'année 2015-2016, l'entente conclue avec le Service correctionnel du Canada est demeurée stable, soit à 17 places. Néanmoins, nous avons atteint des taux d'occupation particulièrement élevés pendant les quatre premiers mois de l'année alors que nous avons accommodé le Centre correctionnel communautaire Hochelaga, qui subissait des rénovations.

En ce qui concerne notre entente au provincial, nous avons conservé le statu quo tant à l'hébergement (13 places) qu'au suivi en milieu ouvert (233 clients).

La Maison Painchaud demeure un centre résidentiel communautaire (CRC) d'envergure, avec des contrats totalisant 30 places et une capacité d'accueil de 37 résidents. Elle est le seul CRC à accueillir la clientèle fédérale et provinciale masculine dans la région de Québec.

La Maison Painchaud est également l'une des pionnières en matière de réinsertion au Québec, puisqu'elle a vu le jour en 1967, il y a près de 50 ans. Nul doute qu'en raison de tous ces facteurs, nous avons développé une solide expertise et une belle crédibilité dans notre champ de compétences.

À L'HÉBERGEMENT

TAUX D'OCCUPATION DE LA MAISON PAINCHAUD EN 2015-2016

En 2015-2016, les taux d'occupation sont tous supérieurs à ceux de 2014-2015. Cela s'explique entre autres par la refonte de notre image et des outils de marketing, de même que par notre participation à des activités promotionnelles.

COMPARAISON DU TAUX D'OCCUPATION FÉDÉRAL ET PROVINCIAL ET MOYENNE GLOBALE

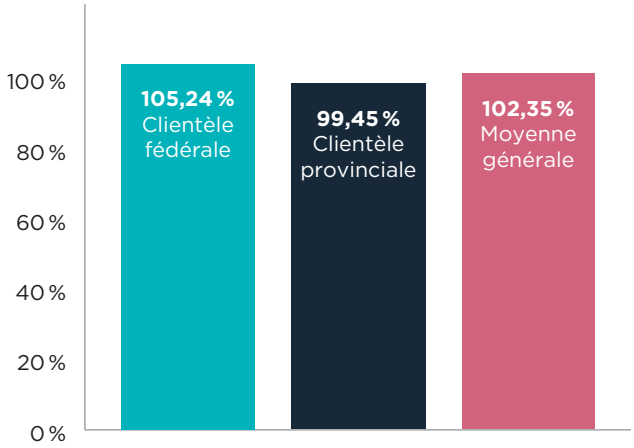

COMPARAISON DU TAUX D'OCCUPATION 2014-2015 AVEC CELUI DE 2013-2014

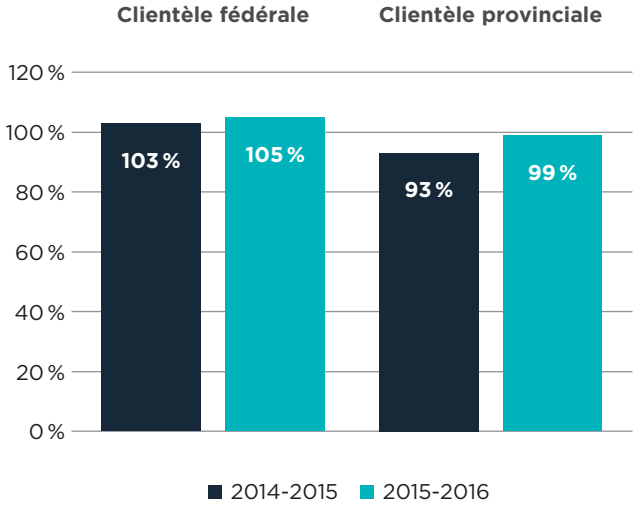

Moyenne d'âge des résidents 2015-2016

- Contrevenants fédéraux **42 ans**
- Contrevenants provinciaux **40 ans**
- Moyenne d'âge générale **41,5 ans**

Moyenne d'âge des résidents 2014-2015

- Contrevenants fédéraux **42 ans**
- Contrevenants provinciaux **43 ans**
- Moyenne d'âge générale **42,5 ans**

La moyenne d'âge de notre clientèle est très comparable à celle de 2014-2015.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2015-2016 ET COMPARAISON AVEC 2014-2015

Au fédéral, les taux d'occupation de 2015-2016 ont, somme toute, été semblables à ceux de 2014-2015, avec une légère hausse survenue dans les premiers mois de l'année. Cette variation s'explique par l'hébergement de clients provenant du Centre correctionnel communautaire Hochelaga (CCC Hochelaga), situé dans la région de Montréal, qui a subi pendant plusieurs mois une réfection de ses installations.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2015-2016 ET COMPARAISON AVEC 2014-2015

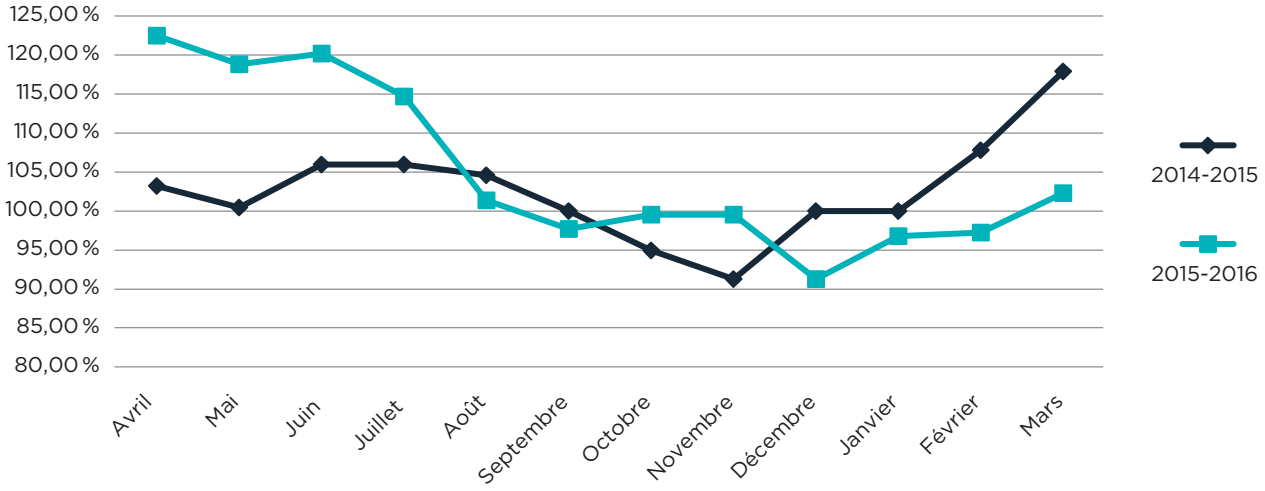

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2015-2016 ET COMPARAISON AVEC 2014-2015

En ce qui concerne notre contrat provincial, rappelons-nous que l'année 2014-2015 s'est conclue par une diminution prononcée du taux d'occupation. En mars 2015, notre taux mensuel était de 57,04 %, ce qui signifie que près de la moitié de nos places n'étaient pas comblées. Une stratégie a dû être mise en place afin de remédier à cette diminution considérable du nombre de clients provinciaux. L'arrivée en poste d'une nouvelle direction clinique et les efforts soutenus de promotion des services offerts par La Maison Painchaud ont graduellement porté fruit, si bien que notre taux d'occupation a crû de mois en mois, tout au long de l'année 2015-2016. Au 31 mars 2016, non seulement nous respections nos obligations contractuelles, mais nous dépassions le taux d'occupation de 2014-2015.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2015-2016 ET COMPARAISON AVEC 2014-2015

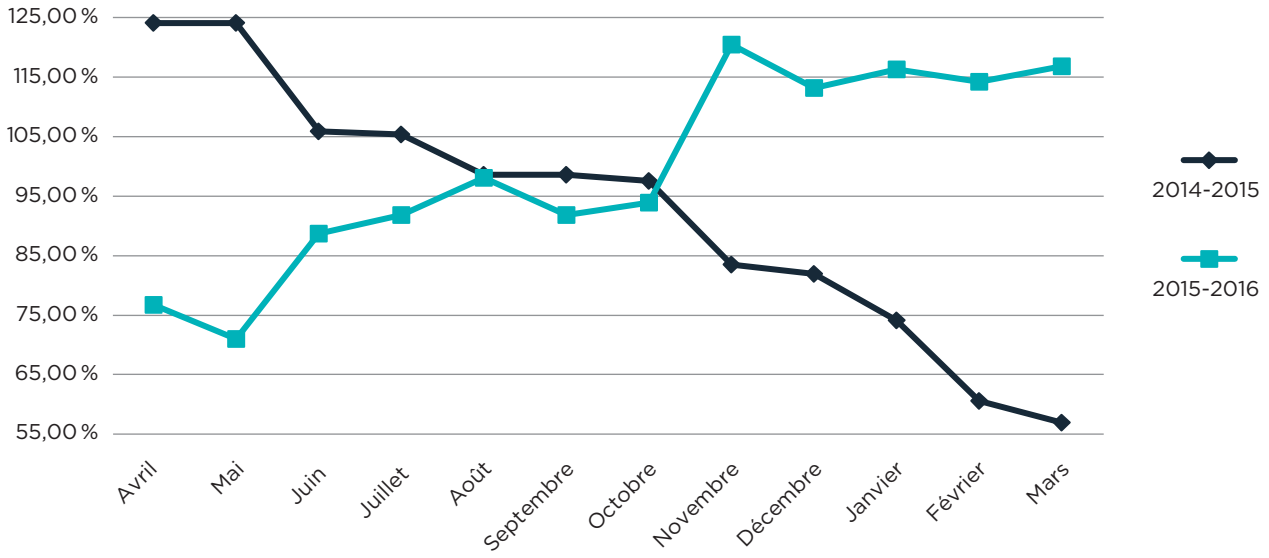

Comme par le passé, tous les clients admis à La Maison Painchaud ont été évalués soit en personne (lorsque la situation géographique le permettait), soit sur dossier ou dans le cadre d'une entrevue téléphonique (lorsque le contrevenant était incarcéré dans un établissement à l'extérieur de la ville de Québec). Le manque de motivation et de sérieux dans la démarche de réhabilitation est le principal facteur de refus dans le cadre du processus d'admission.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE 2015-2016

Voici les formes de libération sous lesquelles les contrevenants fédéraux peuvent être admis à La Maison Painchaud :

- Semi-liberté régulière;
- Semi-liberté de type projet communautaire;
- Libération conditionnelle totale;
- Libération d'office avec assignation à résidence;
- Libération d'office (dépannage);
- Ordonnance de surveillance de longue durée.

Le graphique à droite permet de constater que la majeure partie de notre clientèle bénéficie d'une semi-liberté régulière. Suivent les clients en semi-liberté de type projet communautaire, qui est une mesure beaucoup plus encadrante. Avec le temps, La Maison Painchaud a acquis une solide expérience dans la gestion de la semi-liberté de type projet communautaire. Cette mesure est, sans aucun doute, l'une des plus difficiles pour les hommes qui en bénéficient. L'année 2015-2016 a aussi vu le taux de libération d'office avec assignation à résidence croître de 2 % à 8 %. Considérant notre liste d'attente, nous n'avons pu accepter, en 2015-2016, de client en dépannage, puisque nous avons accordé la priorité à ceux ayant l'obligation légale de demeurer au sein de notre établissement.

Rappelons que la semi-liberté régulière donne au délinquant la possibilité de participer de façon continue à des activités dans la collectivité. D'ordinaire, le délinquant qui en bénéficie vit dans un établissement correctionnel ou dans une résidence de la collectivité. La semi-liberté permet également au délinquant de se préparer à la libération conditionnelle totale ou à la libération d'office.

En 2015-2016, la durée moyenne de séjour des résidents fédéraux a été de 139 jours, comparativement à 165 jours l'année précédente. Cette durée moyenne est donc à la baisse, et ce, depuis quelques années. Cela s'explique par l'admission de clients ayant reçu une sentence de plus courte durée ou ayant la motivation ou l'obligation de compléter des programmes correctionnels avant leur mise en liberté.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

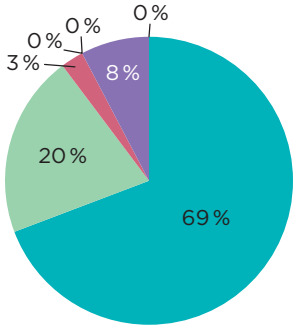

- Semi-liberté régulière
- Semi-liberté de type projet communautaire
- Libération conditonnelle totale
- Libération d'office
- Libération d'office avec assignation à résidence
- Ordonnance surveillance de longue durée
- Dépannage

DEMANDES D'ÉVALUATION CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Des 102 demandes d'évaluation en vue d'une admission remplies, 51 % ont été acceptées, les clients entreprenant un séjour transitoire, alors que 49 % ont été refusées.

DEMANDES D'ÉVALUATION – CLIENTÈLE FÉDÉRALE

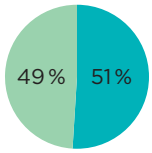

- Demandes acceptées
- Demandes refusées

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Au 31 mars 2016, parmi les contrevenants fédéraux hébergés à La Maison Painchaud :

- 64 % avaient complété leur séjour transitoire;
- 26 % avaient été suspendus;
- 10 % avaient été dirigés vers une autre ressource.

Comme nous pouvons le constater, la plupart de nos clients fédéraux en hébergement terminent leur période transitoire avec succès (64 %), alors que 26 % d'entre eux voient leur mise en liberté suspendue, notamment pour des manquements à leurs conditions légales ou en raison d'un manque d'implication dans leur plan de sortie. Enfin, d'autres clients sont orientés vers d'autres établissements (10 %). Aucune liberté illégale n'est survenue en 2015-2016.

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

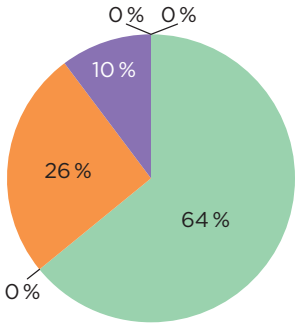

- Toujours présent
- Séjour complété
- Départ volontaire
- Suspension
- Transfert
- Liberté illégale

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE 2015-2016

Les contrevenants provinciaux peuvent être admis sous cinq formes de mise en liberté :

- Permission de sortir;
- Permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle;
- Libération conditionnelle;
- Sursis (mesure exceptionnelle);
- Probation.

En 2015-2016, 69 % des résidents admis étaient en libération conditionnelle, alors que 14 % étaient en permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle. Suivaient les clients en probation, avec 10 %, et les clients en permission de sortir, qui représentaient 7 % de la clientèle.

En 2015-2016, la durée moyenne de séjour des résidents provinciaux a été de 114 jours, soit exactement la même qu'en 2014-2015. La durée moyenne des séjours est donc stable.

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

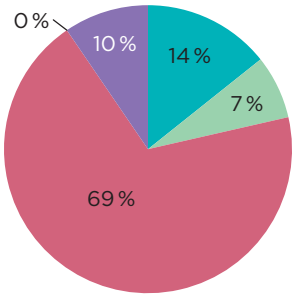

- Permission de sortir (préparatoire à la libération conditionnelle)
- Permission de sortir (moins de 6 mois)
- Libération conditionnelle
- Sursis
- Probation

DEMANDES D'ÉVALUATION CLIENTÈLE PROVINCIALE

Des 157 demandes d'évaluation en vue d'une admission remplies, 59 % ont été acceptées, les clients entreprenant un séjour transitoire, alors que 41 % ont été refusées.

DEMANDES D'ÉVALUATION – CLIENTÈLE PROVINCIALE

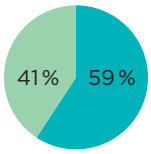

- Demandes acceptées
- Demandes refusées

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

Parmi les clients hébergés en 2015-2016 :

- 76 % ont complété leur séjour;
- 19 % ont vu leur mise en liberté suspendue;
- 5 % ont quitté volontairement notre ressource.

C'est donc dire que la vaste majorité de nos clients provinciaux complètent leur séjour transitoire. Ce taux est d'ailleurs notablement supérieur à celui de l'an dernier (76 % contre 63 %), ce qui est fort encourageant. En ce qui a trait aux départs volontaires, qui représentent 5 % des fins de séjour, il importe de signaler qu'il s'agit de clients n'ayant plus l'obligation de séjourner en centre résidentiel communautaire. Pour ce qui est du taux de suspension, il est comparable à celui de 2014-2015. Enfin, aucune liberté illégale n'est survenue.

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

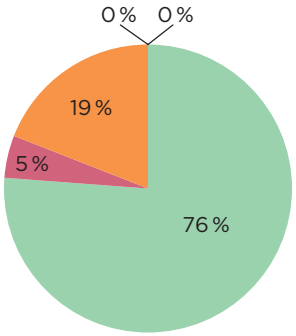

- Toujours présent
- Séjour complété
- Départ volontaire
- Suspension
- Transfert

LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

La surveillance en milieu ouvert offre aux personnes contrevenantes sous autorité provinciale un encadrement légal visant l'atteinte d'objectifs de réinsertion sociale. Ce suivi dans la communauté vise également à assurer la protection de la société tout en amenant la personne judiciarisée à adopter un comportement conforme aux lois, afin que cette expérience judiciaire soit sa dernière.

Au cours de l'année 2015-2016, La Maison Painchaud avait une entente avec le ministère de la Sécurité publique prévoyant la surveillance de 233 contrevenants dans la communauté.

STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les contrevenants qui bénéficient d'une mesure de surveillance dans la communauté évoluent sous trois statuts distincts :

- L'ordonnance d'emprisonnement avec sursis;
- La libération conditionnelle;
- L'ordonnance de probation.

L'ordonnance de probation est, comme par les années passées, la mesure la plus répandue en milieu ouvert. La libération conditionnelle et l'ordonnance d'emprisonnement avec sursis sont des mesures s'appliquant beaucoup moins souvent.

STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

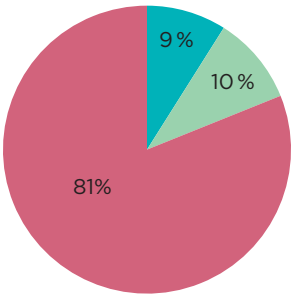

- Libération conditionnelle
- Sursis
- Probation

NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les infractions contre la personne et contre la propriété représentent près de la moitié des délits commis par la clientèle suivie dans la communauté (48 %). Les autres infractions au Code criminel telles que le non-respect des conditions de probation, les infractions relatives aux stupéfiants, de nature sexuelle et liées à la conduite d'un véhicule constituent 52 % des délits commis.

NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

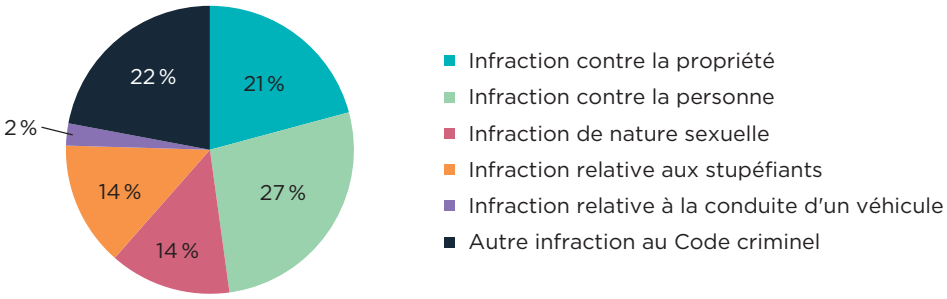

PROBLÉMATIQUE DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Comme le montre le graphique ci-dessous, la toxicomanie demeure la problématique principale de la clientèle suivie dans la communauté. La violence, les valeurs et les attitudes criminelles de même que l'inactivité professionnelle sont les principales autres difficultés majeures observées chez cette clientèle.

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

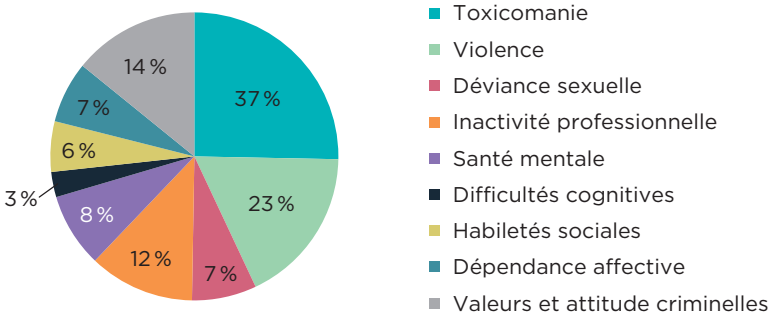

LES PROGRAMMES DE LA MAISON PAINCHAUD

En 2015-2016, les programmes Départ-VI, Cyprès, Prisme, Prémices et Dilemme ont été offerts par nos intervenantes, dans nos locaux, à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ) et à l'Établissement de détention de Québec (EDQ). Le programme Compas, qui est obligatoire pour tous les résidents provinciaux admis à La Maison Painchaud, a continué de faire partie du processus d'intégration des clients provinciaux à l'hébergement.

Un nouveau programme appelé Virage a été mis sur pied et sera offert à l'EDQ en 2016-2017. Ce programme s'adresse à des hommes qui adhèrent à des valeurs et à des attitudes qui vont à l'encontre de celles de la société. Nous croyons qu'il est pertinent que ceux-ci entament un processus de réflexion pendant leur période d'incarcération. Cela leur permettra d'être déjà sensibilisés aux répercussions de leurs comportements nuisibles lorsqu'ils seront remis en liberté et qu'ils auront à participer au programme Dilemme offert à La Maison Painchaud.

Nous pouvons constater que le programme qui connaît le taux de participation le plus élevé est Départ-VI (25 %), suivi de Prisme (20 %), de Dilemme et Prémices (18 % chacun), et enfin de Cyprès (17 %). Nous tenons à souligner que nos programmes sont maintenant offerts gratuitement, à l'exception de Prisme.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR PROGRAMME

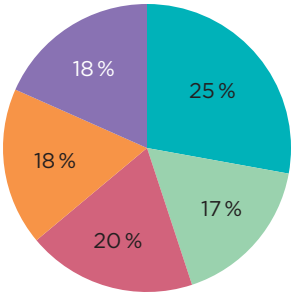

- Départ-VI
- Cyprès
- Prisme
- Dilemme
- Prémices

DÉPART-VI - TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME

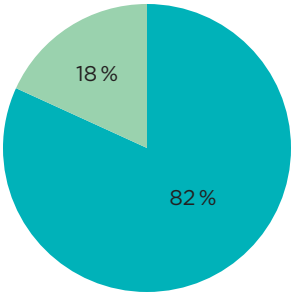

- Complété
- Non complété

PROGRAMME DÉPART-VI

Mis sur pied en 1993 et fort de ses deux décennies d'expérimentation, le programme Départ-VI bénéficie d'une solide réputation auprès des services utilisateurs. Il vise à prévenir la manifestation de comportements violents et agressifs. Le principal objectif du programme est de permettre aux participants de mieux comprendre la manifestation de leurs comportements impulsifs et violents et d'arriver à gérer leurs émotions.

D'une durée de cinq semaines, ce programme est donné à raison de quatre après-midi par semaine, pour un total de 60 heures. Cette année, il y avait une moyenne de six participants par groupe, ce qui est supérieur à l'année précédente. Cela s'explique par la hausse du taux d'occupation de la clientèle provinciale.

En 2015-2016, le programme Départ-VI a été offert à huit reprises, et 48 personnes y ont participé, comparativement à 39 en 2014-2015. Sur l'ensemble des participants, 82 % ont complété le programme, alors que 18 % ne l'ont pas complété.

CYPRÈS - TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME

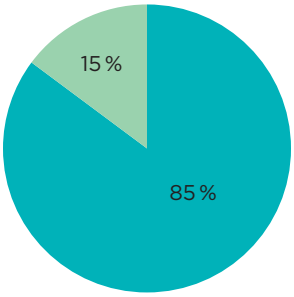

- Complété
- Non complété

LE PROGRAMME CYPRÈS

En place depuis 2007, ce programme vise la prévention de la rechute dans la consommation d'intoxicants, par l'acquisition d'outils permettant à la personne d'acquérir un meilleur contrôle de ses comportements. En mettant un frein à ses habitudes toxicomaniaques, le participant peut ainsi développer une meilleure santé mentale. Le programme Cyprès a acquis ses lettres de noblesse au fil des ans.

D'une durée de sept semaines, il est donné à raison de quatre heures par semaine, pour un total de 28 heures par cohorte.

En 2015-2016, le programme Cyprès a été offert à cinq reprises, et 27 personnes y ont participé. Le programme a été offert à une fréquence moindre qu'en 2014-2015, mais a obtenu davantage de participants. Parmi les participants, 85 % ont complété le programme, alors que 15 % ne l'ont pas complété ou ont dû en être retirés.

PRISME - TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME

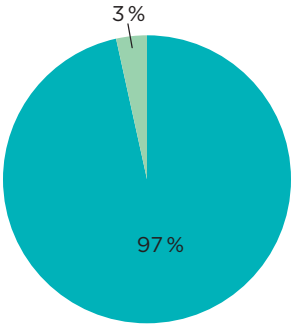

- Complété
- Non complété

LE PROGRAMME PRISME

Ce programme, d'une durée de 15 semaines, est donné à raison d'une séance de trois heures par semaine. Il vise à permettre aux participants de reconnaître leur chaîne délictuelle et d'augmenter leurs mécanismes de contrôle interne en ce qui a trait à leurs comportements sexuels déviants. Mentionnons que le programme a vu le jour en 1997.

Le programme Prisme a été offert à trois reprises en 2015-2016, à un total de 30 participants. Parmi ceux-ci, 97 % ont complété la formation, alors que 3 % ne l'ont pas complétée. Ces données sont pratiquement identiques à celles de 2014-2015.

LE PROGRAMME DILEMME

Le programme Dilemme a été mis sur pied en 2013 afin de pallier les lacunes qui sont souvent observables dans les valeurs et attitudes des contrevenants. Il met l'accent sur la capacité d'agir de chaque individu et constitue un outil de développement personnel. Par différents ateliers, il contribue à favoriser, chez les participants, une meilleure compréhension de leurs comportements nuisibles et des répercussions de ceux-ci dans leur vie.

D'une durée de sept semaines, il est donné à raison de deux soirs par semaine, pour un total de 28 heures par cohorte.

En 2015-2016, le programme Dilemme a été offert à quatre reprises. Des 28 personnes qui y ont participé, 82 % l'ont complété et 18 % ne l'ont pas terminé. Le taux de participation de 2015-2016 est de 47 % plus élevé qu'en 2014-2015. Étant donné que ce programme traite des attitudes et valeurs criminelles et s'adresse à une clientèle éprouvant davantage de difficultés dans ce domaine, nous pouvons nous féliciter du taux de participants ayant complété le programme.

DILEMME- TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME

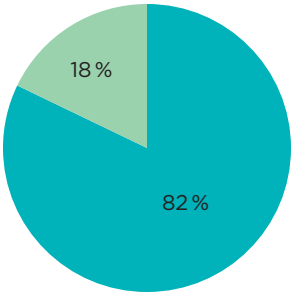

- Complété
- Non complété

LE PROGRAMME PRÉMICES

Le programme Prémices a lui aussi été mis sur pied en 2013. Il vise à permettre aux détenus provinciaux d'amorcer une démarche thérapeutique liée à leur problématique de délinquance sexuelle, mais cela, à l'intérieur des murs de la prison. En effet, nous observions, depuis un certain temps, que les personnes aux prises avec ce type de problématique pouvaient difficilement évoluer sur le plan de la conscientisation et de la responsabilisation, puisqu'aucun programme correctionnel ne leur permettait de parler ouvertement de leur délinquance.

D'une durée de quatre semaines, il est donné à raison de deux soirs par semaine, pour un total de 14 heures par cohorte.

En 2015-2016, le programme Prémices a été offert à quatre reprises, et 29 personnes y ont participé. Sur l'ensemble des participants, 93 % ont complété la formation, alors que 7 % ne l'ont pas complétée.

Les programmes Prémices et Prisme, offerts à une clientèle présentant une problématique de délinquance sexuelle, sont ceux dont le taux d'achèvement est le plus élevé. Cela s'explique par le fait que cette clientèle est généralement très conformiste.

PRÉMICES- TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME

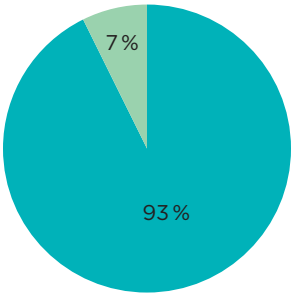

- Complété
- Non complété

PROVENANCE DE LA CLIENTÈLE INSCRITES AUX PROGRAMMES

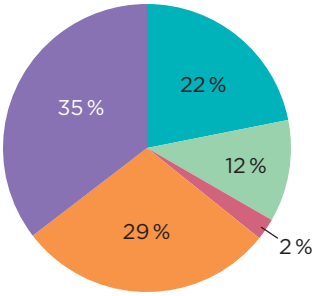

- La Maison Painchaud
- Suivis dans la communauté
- Clients fédéraux
- Autre
- EDQ

PROVENANCE DES PERSONNES INSCRITES AUX PROGRAMMES

Parmi les clients ayant participé aux programmes :

- 35 % venaient de l'Établissement de détention de Québec (EDQ);
- 29 % étaient dirigés vers les programmes par une autre ressource;
- 22 % venaient de La Maison Painchaud;
- 11 % étaient suivis dans la communauté;
- 2 % étaient des clients fédéraux de La Maison Painchaud.

ÉLÉMENTS AYANT UN EFFET NÉGATIF SUR LA PERSÉVÉRANCE DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES OFFERTS PAR LA MAISON PAINCHAUD

- Le manque de motivation
- Le manque de capacité émotionnelle ou intellectuelle d'évoluer en groupe
- La consommation d'intoxicants
- Le manque d'assiduité
- Le non-respect de conditions qui entraîne une suspension, une révocation ou une incarcération
- Le manque de reconnaissance de sa problématique par la personne

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS VARIÉ

Fidèle à ses habitudes et convaincue que de saines activités de loisirs contribuent à un mode de vie équilibré, La Maison Painchaud a offert, en 2015-2016, une gamme d'activités des plus diversifiées. Comme chaque année, ces activités ont été évaluées, ainsi que la satisfaction des résidents qui y ont participé. Ce processus d'évaluation vise à bien répondre aux besoins variés de notre clientèle. Il s'agit d'activités offertes sur une base volontaire.

Les intervenants communautaires, en collaboration avec les intervenants cliniques, ont établi un calendrier mensuel d'activités comprenant les suivantes :

ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS

Au cours de l'année 2015-2016, nous avons organisé une soirée de jeux vidéo (console Wii), une soirée de hockey et nachos, un tournoi de jeux de société, une soirée film d'horreur, une séance de jeu « Times up » ainsi que le traditionnel feu de la Saint-Jean-Baptiste.

De plus, cette année, la fête de Noël des résidents a été célébrée à l'Aquarium du Québec. Nous avons eu accès au Pavillon des profondeurs, où nous avons pu admirer plusieurs variétés de raies. Une chasse à l'information a également suscité le travail d'équipe et l'acquisition de connaissances sur le monde marin. Après le repas, Mme Josée Laflamme, responsable de l'animation communautaire, assistée de notre personnel clinique, avait prévu une kermesse qui a emballé l'ensemble des participants et suscité des éclats de rire mémorables. Une soirée de Noël dont on se souviendra longtemps !

ACTIVITÉS SPORTIVES

Sur le plan sportif, les activités ont été les suivantes : mini-putt, tournoi de billard, tournoi de baby-foot, sortie au salon de quilles, match de baseball des Capitales de Québec et tournoi de washer.

ACTIVITÉS CULTURELLES

En ce qui concerne les activités culturelles, nous avons offert une sortie au Musée de la civilisation ainsi qu'une soirée au cinéma.

ACTIVITÉS DE CRÉATION

Notre personnel a également offert des ateliers visant à développer la créativité de nos résidents. Parmi celles-ci : la création de bracelets, la confection de coffrets à bijoux pour la Saint-Valentin (impliquant le transfert d'une image), la création d'un présent pour la fête des Mères, la confection de cartes de Noël, la construction d'un établi de jardin, la préparation de semis, un atelier de jardinage ainsi que la décoration du sapin de Noël et du CRC.

REPAS COMMUNAUTAIRES

Quelques repas communautaires ont eu lieu à la cuisine et dans la cour extérieure de La Maison, tels que des soupers BBQ suivis d'un feu de camp, la traditionnelle épluchette de blé d'Inde et la sortie à la cabane à sucre. Parmi les autres activités culinaires : la décoration de cupcakes, la préparation de barres tendres hyperprotéinées, la préparation de tartes au sucre, la confection de desserts d'Halloween, la préparation et la dégustation de tartares de saumon et la confection de bouchées de chocolat.

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Depuis janvier 2016, des activités de zoothérapie se sont ajoutées à notre calendrier. Dans le cadre de ces activités, les aspects suivants sont travaillés : les frontières, l'estime de soi, la confiance en soi, la coopération, les habiletés sociales, la gestion de la colère et l'affirmation de soi. L'animal y est utilisé comme principal motivateur.

Voici les autres activités éducatives offertes au cours de la dernière année : la présentation des services de Tel-Aide, une conférence sur la nutrition, une conférence sur la prévention de la toxicomanie, la conférence « l'Odyssée du stress » et un atelier portant sur les jeux de hasard.

VOICI QUELQUES COMMENTAIRES PROVENANT DES RÉSIDENTS AYANT PARTICIPÉ À CES ACTIVITÉS :

→ *« J'AI AIMÉ ! »*

→ *« JE ME DÉCOUVRE EN TANT QUE CUISINIER. »*

→ *« J'AI AIMÉ ÇA, SUPER LE FUN »; « TRAVAIL VALORISANT, MERCI. »*

→ *« BONNE BOUFFE, BON MATCH, BONNE IDÉE. »*

→ *« TRÈS UTILE À SAVOIR, INTÉRESSANT ET CONSTRUCTIF, J'AI ADORÉ ÇA. »*

→ *« J'AI ÉTÉ SATISFAIT, MÊME SURPRIS, J'AI BEAUCOUP AIMÉ, ÇA RAPPROCHE LES GENS. »*

→ *« SATISFAIT À 100 %. »*

→ *« TRÈS ENRICHISSANT, MERCI. »*

→ *« J'AIMERAIS REFAIRE L'ACTIVITÉ. »*

→ *« BELLE ACTIVITÉ, J'AI AIMÉ ÇA. »*

→ *« BELLE ACTIVITÉ, BELLE AMBIANCE. »*

DES FORMATIONS SUR MESURE

EN 2015-2016, L'ÉQUIPE DE LA MAISON PAINCHAUD A PU PARTICIPER À PLUSIEURS COLLOQUES ET FORMATIONS :

→ LES 1ER OCTOBRE 2015 ET LE 21 MARS 2016 – « PACIFICATION DES ÉTATS DE CRISE »

Participantes : *Sophie Charrois, Maude Paré-Cardinal, Annie Leclerc, Noémie Fontaine-Samson, Marie-Jade Loiselle et Émilie Pelletier*

Cette formation ciblait les intervenants qui ont à gérer des états de crise épisodiques de leurs clients et qui désirent agir en toute sécurité pour eux-mêmes et les autres.

→ LES 28 ET 29 MAI ET LE 5 JUIN 2015 – « OMÉGA »

Participantes : *Josée Laflamme, Claude Boucher et Valérie Noël*

Cette formation s'adressait aux professionnels qui doivent réagir verbalement ou physiquement afin de se protéger devant une situation d'agressivité.

→ LES 23 ET 30 SEPTEMBRE, 7, 14 ET 21 OCTOBRE 2015 – « LEADERS DÉCISIONNELLES »

Participante : *Annie Leclerc*

Cette formation portait sur l'apprentissage des rouages des conseils d'administration.

→ LE 12 OCTOBRE 2015 – APPROCHE DE CO-COACHING

Participante : *Christine Lamarche*

Cette formation concernait l'acquisition des habiletés du gestionnaire-coach et le développement de la performance collective.

→ LES 28, 29 ET 30 OCTOBRE 2015 – 37e CONGRÈS ANNUEL DE CRIMINOLOGIE

Participantes : *Christine Lamarche, Sophie Charrois et Annie Leclerc*

Le thème de cette année était « Pour une justice éclairée et une réinsertion sociale réussie ». Les divers ateliers portaient également sur l'éducation comme levier d'action.

→ LE 12 NOVEMBRE 2015 – « PRÊT À FAIRE FACE »

Participantes : *Christine Lamarche et Annie Leclerc*

Cette formation visait la préparation d'un plan de continuité des services en cas de sinistre pour les organismes communautaires.

→ LES 20 OCTOBRE, 17 NOVEMBRE ET 15 DÉCEMBRE 2015, ET LES 2 FÉVRIER ET 1er MARS 2016 – « PARCOURS POUR AMÉLIORER VOTRE GESTION D'ÉQUIPE »

Participantes : *Sophie Charrois et Annie Leclerc*

Cette formation s'adressant aux superviseurs portait sur la gestion des équipes de travail, le développement des compétences de gestion et le leadership.

→ LE 1er DÉCEMBRE 2015 – FORMATION RCR

Participants : *Sophie Charrois, Annie Leclerc, Guillaume-Étienne Beaulieu, Jennifer Cantin, Marie-Jade Loiselle, Maude Paré-Cardinal, Noémie Fontaine-Samson, Olivier Audy-Lizotte, Sophie Grégoire et Émilie Pelletier*

Cette formation visait le renouvellement des certificats en RCR et la revue des connaissances théoriques et pratiques.

→ LE 10 DÉCEMBRE 2015 – « LE CLIMAT DE TRAVAIL : LA RESPONSABILITÉ ET L'OBLIGATION DE TOUS »

Participante : *Christine Lamarche*

L'objectif principal de cette formation était de sensibiliser les gestionnaires à leurs responsabilités et obligations dans le maintien d'un climat de travail sain.

→ LES 15 ET 22 JANVIER 2016 – RÉDACTION DE RAPPORTS PRÉSENTENCIELS

Participants : *Sophie Charrois, Valérie Noël, Audrey Canuel-Turcotte, Guillaume-Étienne Beaulieu, Sophie Grégoire, Josée Laflamme, Olivier Audy-Lizotte, Alexandra Mercier, Émilie Pelletier, Marie-Jade Loiselle, Noémie Fontaine-Samson, Lina Cloutier et Maude Paré-Cardinal*

Cette formation abordait en détail les questions liées à la rédaction argumentative, qui est au cœur des rapports présentenciels : la structuration d'un rapport présentenciel, l'amélioration des phrases et la simplification du texte.

→ DU 1er FÉVRIER AU 28 MARS 2016 – « WORDPRESS : CRÉER ET ÉDITER DES THÈMES »

Participante : *Christine Lamarche*

Les participants à ce cours apprenaient à créer des modèles de sites Web pour le système de gestion de contenu WordPress. Ils apprenaient aussi à intégrer les fonctions dynamiques de WordPress tout en conservant le contrôle complet sur son design et son ergonomie d'interface.

→ LE 10 FÉVRIER 2016 – COMPTABILITÉ FINANCIÈRE ET DE GESTION

Participante : Christine Lamarche

Il s'agissait d'une formation visant à donner une compréhension accrue des états financiers d'une grande organisation. Elle s'attardait aux principes de base de la comptabilité, à l'analyse de l'information financière par les différents ratios, et à l'élaboration d'outils de gestion pour l'aide à la prise de décision.

→ LE 19 FÉVRIER 2016 – « COMPLEXITÉ, CONSCIENCE ET GESTION »

Participante : *Christine Lamarche*

Ce programme s'adressait aux gestionnaires qui désirent apprendre à voir, à penser et à faire autrement, dans le but d'exercer un leadership empreint d'agilité, de sérénité et de discernement.

→ LE 19 FÉVRIER 2016 – ACTIVITÉ DE MOBILISATION D'ÉQUIPE

Participants : *Christine Lamarche, Sophie Charrois, Annie Leclerc, Valérie Noël, Audrey Canuel-Turcotte, Guillaume-Étienne Beaulieu, Sophie Grégoire, Josée Laflamme, Olivier Audy-Lizotte, Alexandra Mercier, Émilie Pelletier, Marie-Jade Loiselle, Noémie Fontaine-Samson, Lina Cloutier, Maude Paré-Cardinal, Michelle Poitras, Alain Tremblay, Marie-Christine Girard, Marie-Pier Letarte-Careau et Rébecca Noël.*

Cette activité de mosaïque a donné naissance à une œuvre qui présente le nouveau logo de La Maison Painchaud et la solidarité dont fait preuve notre équipe de travail. Exposée dans notre salle de conférence, l'œuvre est la preuve tangible de notre esprit de collaboration, de notre engagement et de notre réussite.

→ LES 8 ET 9 MARS 2016 – EXCEL

Participante : *Christine Lamarche*

Le but de cette formation était de permettre aux participants d'améliorer leur environnement de travail Excel, entre autres par les graphiques et les tableaux croisés dynamiques.

→ LES 23 ET 24 MARS 2016 – « RÉDACTION DE NOTES ET DE RAPPORTS STRATÉGIQUES »

Participante : *Christine Lamarche*

Les participants à cette formation apprenaient à préciser et donc à orienter la collecte, la sélection et la structuration de l'information pertinente, à capter et à maintenir l'attention du lecteur, à maîtriser les règles d'utilisation de la rédaction argumentative, et à augmenter la crédibilité du document et des positions exprimées dans les recommandations.

LA MAISON PAINCHAUD : UN LIEU DE STAGE STIMULANT

En 2015-2016, La Maison Painchaud a eu l'occasion de contribuer à l'apprentissage des étudiants de divers domaines d'étude en leur offrant un milieu de stage formateur. Voici quelques étudiants ayant partagé notre quotidien et contribué à notre mission : Jennifer Cantin, Élise Grandguillot, Annie Leblois, Sabrina Fournier, Sarah Guillemette Francis Lepage et Katie St-Hilaire.

DES TÉMOIGNAGES ÉVOCATEURS DE NOS RÉSIDENTS

LE 3 AOÛT 2015, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT PROVINCIAL EN SORTIE PRÉPARATOIRE À LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT :

« Si j'écris ces lignes aujourd'hui, c'est que je suis sorti des mauvais choix que j'ai pu faire : la boisson et la drogue m'ont nui énormément. J'ai suivi, avec succès, les programmes Compas, Dilemme et Cyprès. Avec ces programmes, j'ai compris pourquoi je me mettais toujours les pieds dans les plats. Vous m'avez prouvé que j'étais capable de m'exprimer et de demander de l'aide quand j'en avais besoin. Votre métier est dur et ingrat, mais je sais que vous êtes là pour nous aider et non nous nuire. Je ne sais pas où je serais dans ma vie sans votre aide. Merci ! Vous m'avez écouté et aidé à redevenir moi-même. Aujourd'hui, je fais des AA et des NA, je vais à tous mes rendez-vous médicaux, je fais du bénévolat et de la mise en forme. J'occupe mes journées. Je suis reconnaissant envers vous, La Maison Painchaud, pour m'avoir montré le chemin de la discipline. J'ai appris à prendre soin de moi. »

Anonyme, *résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE 15 AOÛT 2015, UN RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ RÉGULIÈRE A INTÉGRÉ LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON SÉJOUR :

« La présente est pour témoigner de l'appréciation du séjour passé dans votre maison de transition.

J'ai très apprécié mes rencontres privées avec mon intervenante, ses encouragements et sa compréhension de ma situation particulière.

Les différents programmes offerts, comme Dilemme et l'aide à l'emploi que j'ai particulièrement appréciés, m'ont été très utiles. L'hébergement et la nourriture sont de très bonne qualité et le personnel de La Maison, très courtois et serviable.

Alors je vous dis un gros MERCI pour tout. »

Anonyme, *résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE 4 FÉVRIER 2015, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT :

« Depuis que je suis sorti de détention, je suis allé à la maison de transition Painchaud. Dès mon arrivée, ils m'ont accueilli, ils m'ont aidé beaucoup dans tous les moments difficiles, ils m'ont aidé dans mon retour dans la société et ils m'ont encouragé dans toutes mes démarches, que ce soit pour ma formation en ébénisterie ou avec mon frère. Je suis très reconnaissant envers eux.

Merci pour tout ! »

En ce qui touche les installations de la maison, les pièces communes ainsi que les aires de service sont chaleureuses et pratiques.

Pour l'instant, je peux affirmer que mon passage chez vous aura été agréable et constructif. Mais cela est mon point de vue et n'est pas nécessairement partagé parmi les autres résidants. Tout dépend de comment on prend la vie ! »

Anonyme, *résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE 9 FÉVRIER 2016, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT :

« Avant de passer à La Maison Painchaud, je me demandais à quoi servait une maison de transition et pourquoi nous devions passer par là. Maintenant, ça fait deux mois que je suis ici. Je trouve ça important de passer par ici pour nous rétablir dans la société. Ici, les intervenants sont très gentils, aimables et font un travail remarquable. Ça ne doit pas toujours être évident pour eux ! Cependant, même si nous ne sommes pas toujours d'accord, nous devons comprendre qu'ils font juste leur travail et que c'est aussi pour notre bien. Ceci est ma première expérience ici et je trouve les employés formidables.

Continuez votre travail. »

Anonyme, *résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE 21 MARS 2016, UN RÉSIDENT FÉDÉRAL EN LIBÉRATION D'OFFICE AVEC ASSIGNATION À RÉSIDENCE A INTÉGRÉ LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON SÉJOUR :

« J'ai été très surpris par la très grande qualité des services. Pour moi, c'est du sérieux. J'ai tout de suite eu confiance en vous ! J'ai encore des problèmes à régler, mais vous me donnez de bons conseils. Grâce à vous, je serai plus ouvert. Pour moi, le CRC est un lieu où je peux être encadré et avoir du support.

Je tiens à vous faire part de ma satisfaction. C'est très positif ! Je vous remercie pour tout. »

Anonyme, *résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE 22 MARS 2016, UN RÉSIDENT PROVINCIAL EN SORTIE PRÉPARATOIRE À LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE A INTÉGRÉ LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON EXPÉRIENCE HORS DE LA PRISON :

« Quand on m'a suggéré un séjour en maison de transition, j'y ai vu l'occasion de quitter l'incarcération afin d'entreprendre rapidement une thérapie. Je ne savais pas que La Maison Painchaud était plus que cela.

D'abord, on m'a accueilli sans préjugés. À l'intérieur du cadre de vie, on me permet d'être moi-même en respectant mon autonomie dans la réalisation de ma réhabilitation et de ma réinsertion sociales.

Parallèlement, face aux difficultés, je peux compter sur l'aide des intervenants. J'y trouve une écoute centrée sur mes émotions et l'orientation appropriée dans la recherche de solutions.

La Maison Painchaud restera l'endroit où, sans crainte, j'ai entamé le deuxième acte de ma vie. Et savez-vous quoi ? L'avenir est dans le futur. »

Anonyme, *résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE 20 AVRIL 2015, UN RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ A INTÉGRÉ LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON EXPÉRIENCE EN MAISON DE TRANSITION :

« Quand je suis arrivé en transition, en avril 2015, c'était pour moi une autre étape et un nouveau départ. Au début, pendant quelques jours, je trouvais ça nouveau et un peu stressant parce que je ne savais pas si j'allais surmonter tout ça. Au fil des jours, je me suis habitué et je me suis mis à l'idée de travailler sur moi, comme gérer mon stress, mon anxiété, éviter de m'automutiler, avoir un emploi et avoir mon chez-moi. J'ai eu beaucoup d'aide grâce à mon intervenante, à qui je dois beaucoup de remerciements pour son dévouement, sa compréhension. C'est la même chose pour tous les membres de l'équipe de La Maison Painchaud, qui m'ont supporté et qui m'ont donné de bons conseils quand j'en ai eu besoin. Ce n'est pas pour me vanter ni pour exagérer, mais j'ai eu une chance énorme d'avoir une place comme ici. Je leur dois une fière chandelle et un gros merci du fond du cœur pour leur excellent travail, sans oublier mon intervenante préférée. Je la remercie infiniment. Merci aussi à Michelle et Alain pour leurs délicieux repas et à tout le personnel qui m'a aidé et m'a encouragé à aller jusqu'au bout.

Merci à tous. »

Anonyme, *résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE PERSONNEL DE LA MAISON PAINCHAUD

DES GENS DE CŒUR !

Au terme de l'année 2015-2016, l'équipe de La Maison Painchaud est composée de trois employés au service alimentaire : une personne à temps plein et deux à temps partiel. Sur le plan clinique, nous comptons huit intervenants : quatre à l'hébergement et sept au suivi en milieu ouvert, supervisés par deux chefs d'équipe. Notre personnel compte également trois intervenantes aux programmes ainsi que deux intervenants communautaires. Sur le plan administratif, une coordonnatrice des finances et de l'administration s'est jointe à nous au début de l'année 2015-2016, venant prêter main-forte à la directrice clinique et à la directrice générale.

Notre équipe de travail est multidisciplinaire, composée d'éducateurs spécialisés, de criminologues, de conseillers en orientation, de travailleurs sociaux et de psychoéducateurs.

La Maison Painchaud a également la chance et le privilège d'avoir cinq bénévoles qui participent à la vie de son établissement.

NOTRE PERSONNEL

À L'ADMINISTRATION

Christine Lamarche, *directrice générale*

Sophie Charrois, *directrice clinique*

Annie Leclerc, *coordonnatrice des finances et de l'administration*

INTERVENANTS À L'HÉBERGEMENT

Guillaume-Étienne Beaulieu

Josianne Côté

Sophie Grégoire

Rébecca Noël

Valérie Noël

Fanny Lavoie

INTERVENANTS COMMUNAUTAIRES

Olivier Audy-Lizotte

Josée Laflamme

INTERVENANTES AU SUIVI EN MILIEU OUVERT (SMO)

Alexandra Mercier, *chef d'équipe*

Marie-Christine Girard

Mélisa Bergeron

Marie-Ève Dionne

Noémie Fontaine-Samson

Marie-Jade Loiselle

Émilie Pelletier

INTERVENANTES AUX PROGRAMMES

Lina Cloutier

Marie-Pier Letarte-Careau

Maude Paré-Cardinal

CUISINIERS

Lyne Archambault

Michelle Poitras

Alain Tremblay

EMPLOYÉ D'ENTRETIEN

Clayton Grenier

AGENTS DE SÉCURITÉ

Sébastien Brinck-Martel

Guy Germain

Antoine Ouellet

Nicolas Métivier Barr

Note : Cette liste fait état du personnel en fonction au 31 mars 2016.

ORGANIGRAMME

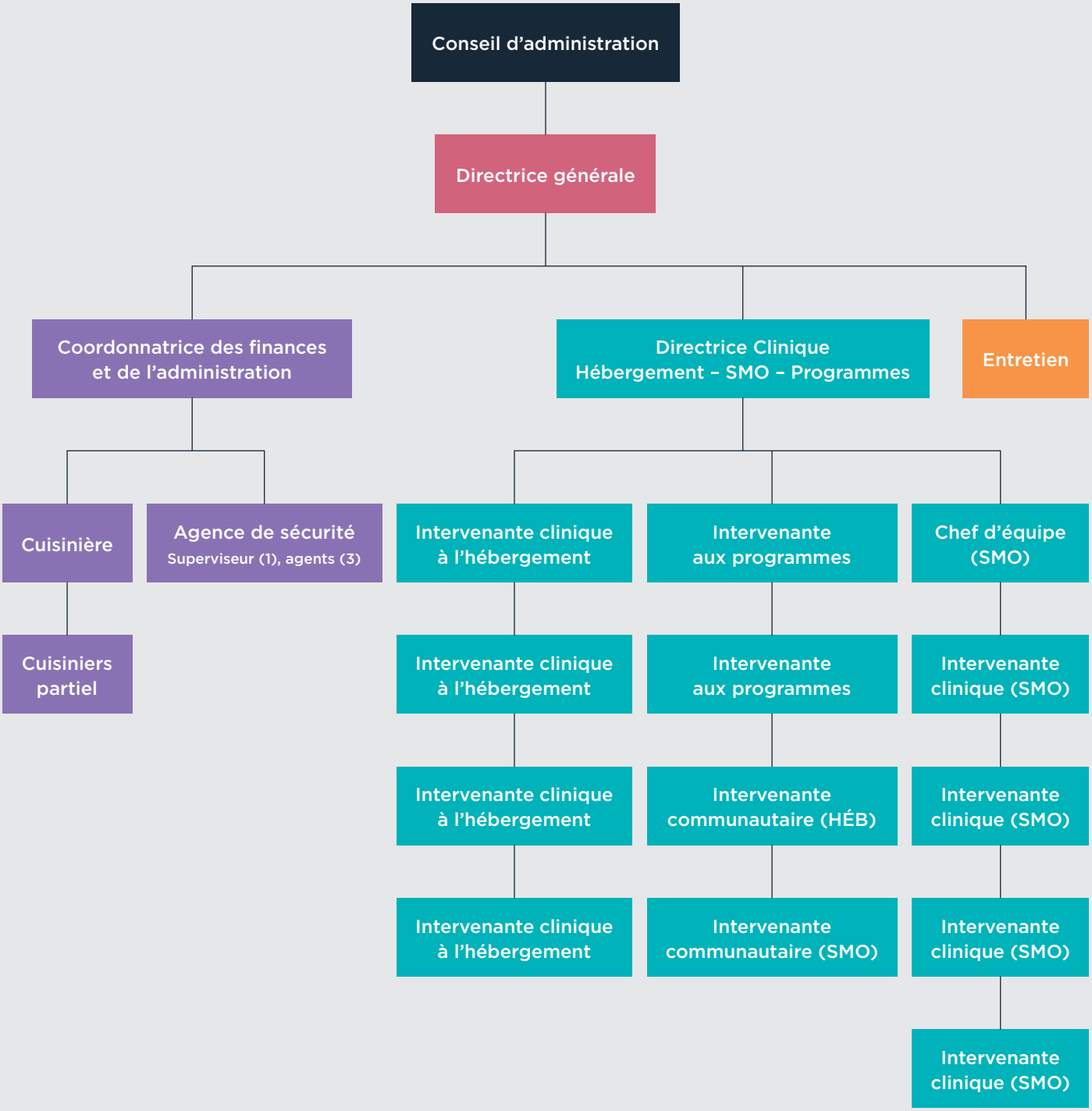

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des membres engagés !

La Maison Painchaud est régie par un conseil d'administration composé de sept membres qui se réunissent au minimum six fois par année. Le rôle du conseil est de veiller aux intérêts de l'organisation et au respect de sa mission.

Il est composé de citoyens vivement engagés dans leur collectivité et préoccupés par la prévention de la criminalité et par la réinsertion sociale des personnes délinquantes adultes. Par leur présence au sein du conseil, ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et du système de justice pénale.

Nous les remercions pour leur disponibilité et leur engagement.

PRÉSIDENT

Marc Tremblay

VICE-PRÉSIDENTE

Solange Bastille

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Michel Laferrière

ADMINISTRATEURS

Lyne Bluteau

Kevin Duguay

Marianne Eppler

Claudette Girard

Note : Cette liste fait état du personnel en fonction au 31 mars 2016.

T 418 661-0203 F 418 661-7443
1415, avenue Saint-Pascal, Québec (QC) G1J 4R1
maisonpainchaud.org

RÉINSERTION SOCIALE
HÉBERGEMENT
SUIVI EN MILIEU OUVERT
PROGRAMMES ET ATELIERS